

DÉCISION DU MAIRE

D.M. N°2024-145

TARIFS DES SERVICES ENFANCE 2024-2025

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

VU la délibération n°20-05-08 du 25 mai 2020 portant délégation du conseil municipal au maire et notamment pour fixer, sans limites particulières, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

Considérant que les commissions « Affaires scolaires », « Petite Enfance - Enfance-Jeunesse » et « Finances » ont validé les différentes propositions de tarifs ;

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} - De fixer les tarifs des repas de la restauration scolaire, des accueils périscolaires et garderie municipale, et accueils de loisirs selon les tableaux suivants :

TARIFS - Mise en application à partir du 15 Mai 2024

Multi- Accueil - Tarif horaire "moyen fixe"

Multi-Accueil Jallais, Villedieu-la-Blouère

Tarif horaire "moyen fixe"	1.80 €
----------------------------	--------

TARIFS - Mise en application à partir du 1er juillet 2024

Accueils de loisirs extrascolaires - Petites vacances scolaires - Tarif horaire

ALSH Petites vacances Villedieu-la-Blouère

Quotient Familial	0 à 600 €	601 à 750 €	751 à 900 €	901 à 1 100 €	1 101 à 1500 €	1501 € et plus	Forfait repas	Supplément "Temps fort"	Supplément "veillée"	Supplément "Nuit au centre"
Accueils de loisirs petites vacances scolaires	1.52 €	1.76 €	2.00 €	2.08 €	2.16 €	2.32 €	2.83 €	3.00 €	3.00 €	5.00 €

Facturation au 1/4 d'heure 0.38 € 0.44 € 0.50 € 0.52 € 0.54 € 0.58 €

.../...

Accueils de loisirs extrascolaires - Vacances Scolaires Été - Tarif horaire

ALSH Vacances d'été Jallais et Villedieu-la-Blouère

Quotient Familial	0 à 600 €	601 à 750 €	751 à 900 €	901 à 1 100 €	1 101 à 1500 €	1501 € et plus	Forfait repas	Supplément "Temps fort"	Supplément "veillée"	Supplément "Nuit au centre"
Accueils de loisirs Vacances scolaires d'été	1.52 €	1.76 €	2.00 €	2.08 €	2.16 €	2.32 €	2.83 €	3.00 €	3.00 €	5.00 €
<i>Facturation au 1/4 d'heure</i>	0.38 €	0.44 €	0.50 €	0.52 €	0.54 €	0.58 €				

TARIFS - Mise en application à partir du 1er septembre 2024**Restaurants scolaires - Tarif du repas**

Restaurants scolaires : Andrezé, Beaupréau, Gesté, Jallais, La Jubaudière, La Poitevinière, Le Pin en Mauges, Saint Philbert en Mauges, Villedieu-la-Blouère

Tarif enfant	4.35 €
Tarif enfant sans réservation ou hors délai	6.00 €
Tarif enfant allergique avec un repas fourni par les parents	2.50 €
Tarif adultes	7.00 €

Accueils périscolaires et garderie municipale des lundi, mardi, jeudi et vendredi - Tarif horaireAccueils périscolaires Jallais, La Jubaudière, Villedieu-la-Blouère
Garderie municipale Saint Philbert en Mauges

Quotient Familial	0 à 600 €	601 à 750 €	751 à 900 €	901 à 1 100 €	1 101 à 1500 €	1501 € et plus
Accueil périscolaire matin et soir	2.32 €	2.80 €	3.16 €	3.64 €	4.12 €	4.52 €
<i>Facturation au 1/4 d'heure</i>	0.58 €	0.70 €	0.79 €	0.91 €	1.03 €	1.13 €

Accueils périscolaires du mercredi - Tarif horaire

Acc. Périscolaire mercredi Villedieu-la-Blouère

Quotient Familial	0 à 600 €	601 à 750 €	751 à 900 €	901 à 1 100 €	1 101 à 1500 €	1501 € et plus	Forfait repas	Supplément "Temps fort"
Accueil périscolaire du mercredi	1.52 €	1.76 €	2.00 €	2.08 €	2.16 €	2.32 €	2.83 €	3.00 €
<i>Facturation au 1/4 d'heure</i>	0.38 €	0.44 €	0.50 €	0.52 €	0.54 €	0.58 €		

Badges

Vente de badges (uniquement pour Multi accueils)	5.00
--	------

.../...

Ville de Beaupréau-en-MaugesRue Robert Schuman - CS10063
Beaupréau
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX
T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82
accueil@beaupreaudenmauges.fr

ARTICLE 2 - Monsieur le directeur général des services et Monsieur le receveur municipal sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du conseil municipal au cours de sa prochaine séance.

. Ampliation sera adressée à Madame le sous-préfet de Cholet.

Fait à Beaupréau-en-Mauges le 6 mai 2024

Franck AUBIN
Maire de Beaupréau-en-Mauges



